



L'AVENIR DU NORD

ORGANE LIBERAL DU DISTRICT DE TERREBONNE.

LE MOT DE L'AVENIR EST DANS LE PEUPLE MÊME
NOUS VERRONS PROSPÉRER LES FILS DU ST LAURENT
(B. SULTZ.)



CHEMIER.

Deuxième Année

Saint-Jérôme, 18 Mars 1898

No 11

LABELLE.

Sommaire des pages intérieures

Jeux d'esprit. Auguste Germain.
L'Irrésistible. Auguste Germain.
Enregistrement des Fromageries et Beurrieres.
Livres, journaux, etc.
Ça et là.
Recettes et procédés.
Les Tribulations d'un pêcheur à la ligne.

MELI-MELO

Le Nord a forcé son talent et il a tenté, dans son dernier numéro, de faire de l'esprit. Il n'est pas coutumier du fait et nous lui savons gré de ses efforts. Dire qu'il lui a fallu parler de la bibliothèque d'Alexandrie et remonter jusqu'au prophète Elie pour tenter de faire accorder à ses lecteurs qu'il n'est pas aussi dépourvu qu'il en a l'air !...

Notre confrère jérôme nous annonce avec une mine toute réjouie que M. Chauvin a fait, dernièrement, au cours des débats de la chambre des Communes, un grand discours sur le changement du poids du boisseau de pommes de terre. Puis laissant croire que tout le mérite du projet revient à lui, député, le Nord ajoute : "l'honorable Joly de Lobinière a promis de s'occuper de la chose."

Or, que l'on sache bien que l'idée de ce projet de loi appartient à M. Fortin, député libéral de Laval, qui l'a lui-même proposé à l'attention de la Chambre.

Notre confrère sent le besoin, voyez-vous, de faire mousser notre grave représentant, l'homme de ses rêves.

Il semble que les difficultés orageuses survenues entre l'Espagne et les Etats-Unis, diminuent graduellement et que l'influence des idées pacifiques augmente dans les régions officielles.

Les préparatifs de guerre continuent, il est vrai, mais on déclare que ce sont de simples mesures de précaution. Le Sénateur Hanna, lami du président MacKimbly a dit à un journaliste : "Je suis certain qu'il n'y aura pas de guerre."

L'importante nouvelle qui suit a été télégraphiée de Winnipeg au Soleil :

"La question des écoles est bien virtuellement réglée. M. Rochon, l'inspecteur des écoles nommé par le gouvernement avec l'approbation du délégué du Pape, a pris possession de toutes les écoles."

"Il n'y a plus que six écoles de Winnipeg qui ne sont pas encore comprises dans l'arrangement. Mgr l'archevêque n'aura donc plus qu'à soutenir au lieu des cent qu'il avait auparavant à sa charge."

"Les catholiques ici se sentent soulagés en voyant un dénouement aussi favorable."

Par arrêté en conseil du 12 mars courant, il a plu à monsieur le lieutenant-gouverneur de nommer M. J. A. Thérberge, conjointement avec M. L. de G. Lachaine, registraire de la division d'enregistrement du comté de Terrebonne. Cette nomination nous réjouit et nous en félicitons cordialement notre ami M. J. A. Thérberge.

On entend encore parler, par moments, de la prohibition. Le jour où le peuple aura à se prononcer sur cette question, il faudra qu'il le fasse avec la pleine connaissance des désastreuses conséquences qu'entraînerait cette mesure rigoureuse.

Pour réparer un excès ce serait en établir un autre.

Et quelles pertes d'argent ! Comme on le dit dans notre article : *Daves & Co.* la prohibition coûterait aux cultivateurs de l'Amérique \$1,000,000,000, tant parcequ'ils ne vendraient plus de houblon que parce qu'il leur faudrait payer des taxes.

Le 16, le bill du chemin de fer du Yukon a été voté en troisième lecture, aux Communes. Il est maintenant devant le Sénat.

Ce bill accepté, approuvé, voulu par une majorité de 54 députés, sera-t-il repoussé par le Sénat ?

Ce corps, qui ne représente pas l'opinion publique puisqu'il est composé en majeure partie de ces tocs que le peuple canadien a écrasés par son vote, va-t-il avoir l'audace de fouler aux pieds la volonté de la majorité des représentants du peuple ?

Où était M. Chauvin ?

Les nouveaux rédacteurs du "Nord" disent qu'ils veulent se battre pour la cause des écoles. C'est d'une belle crânerie, en effet, mais



Le Révérend Père Hébert, Dominicain, prédicateur du Carême à Notre-Dame de Montréal.

tant qu'il n'y a plus de danger. Cette ardeur guerrière n'a qu'un défaut : elle se produit vraiment trop tard.

Mais pourquoi notre immense député, qui appartient au camp ami, lui, a-t-il fait le mort ou s'est-il esquivé lorsqu'il a entendu l'appel pressant du chef de la cause pour laquelle le père Lévesque veut mourir ?

Où, pourquoi ? Le "Nord" peut-il et va-t-il nous le dire ? Peuh ! il va nous répondre que cela n'est pas de nos affaires et... l'honneur sera sauf. Vous verrez. Le plus probable, cependant, c'est qu'on ne répondra pas un traître mot. Le silence, c'est si commode pour répondre aux questions embarrassantes !

Au fait. Le 22 novembre 1896, Mgr Langevin, parlant dans la cathédrale de Saint-Boniface contre l'arrangement conclu par M. Laurier avec la province de Manitoba en faveur des catholiques, dit :

"Il sera de nouveau nécessaire qu'une mesure soit présentée au Parlement pour rendre aux catholiques du Manitoba la justice à laquelle ils ont droit. Nous espérons qu'il se trouvera un député assez courageux pour présenter une loi de cette sorte et nous avons confiance qu'il y a dans le Parlement un sens de justice suffisant pour en assurer l'adoption même en dépit de l'opposition du gouvernement, si celui-ci juge à propos de s'y opposer."

Les députés conservateurs, et le grand Chauvin en particulier, n'avaient aucune excuse pour faire la sourde oreille et se soustraire ainsi à cette prière de l'évêque de Saint-Boniface, car

Mgr Langevin leur coupait habilement la retraite par ces paroles : "même en dépit de l'opposition du gouvernement, si celui-ci juge à propos de s'y opposer."

La crainte de rencontrer de la résistance ne devait point empêcher les députés courageux comme M. Chauvin de se rendre à l'appel de l'archevêque. L'occasion était bonne de partir en guerre et de mettre les députés libéraux en face de leurs promesses. On avait fait à ceux-ci une obligation en conscience de voter pour un projet de loi efficace. Or, qui nous dira pourquoi M. Chauvin ne l'a pas présenté, ce projet de loi réparatrice ? Qui nous dira pourquoi M. Chauvin n'a pas voulu être ce député courageux qu'a inutilement cherché Mgr Langevin ?

Le Nord a la parole. Le Nord veut se battre pour les écoles ! Quels sont ses chefs ? Sous quels panaches va-t-il marcher ?

Chapleau, qui a trouvé moins dangereux et plus rémunérateur de jouer au petit roi à Spencer-Wood que de mettre ses compatriotes dans le secret de la situation en 1892 et d'entamer la lutte à leur tête avec ardeur et désintéressement ?

Nantel, G. A., qui voyant venir la débâcle pour les siens, a intrigué auprès des libéraux pour être admis dans leur camp avec armes et bagages et famille, y compris P'tit Jos. Il a été éconduit et le voilà conspué par son parti.

Chauvin ! On a vu ce qu'il pouvait faire pour montrer son dévouement à la cause qui fait verser des larmes attendries au père Lévesque. Il n'a seulement pas eu ce courage mal-

heureux qui est à la portée de tout le monde.

Le père Lévesque ? C'est un bon vieux... et gracieux, et avenant — les dames en raffolent. Il n'a qu'un mérite : celui d'avoir été libéral avant d'aspirer à devenir conférencier agricole. De libéral à conférencier agricole, de conférencier agricole à bleu-castor, hum ! la chute est profonde.

Et puis, c'est tout, n'est-ce pas ! Voilà les don Quichottes qui en veulent aux moulins à vent. Eh bien, nous l'avons dit : Cette ardeur est belle, sans doute, mais elle a le défaut radical de se produire dans un moment où cela tourne au ridicule.

FRANCEUR

AU CONSEIL DE COMTE

RÉSOLUTIONS DE CONDOLÉANCES

A sa dernière séance, tenue le 9 mars, le conseil du comté de Terrebonne a passé les résolutions suivantes :

Il est proposé par M. Frs. Blouin, maire de Sainte-Anne des Plaines, secondé par M. Ludger Ouellette, maire de la paroisse de Terrebonne ; il est résolu à l'unanimité,

Que les membres du conseil du comté de Terrebonne ont appris avec une profonde douleur la mort de l'honorable Wilfrid Prévost, Conseiller législatif, qui, durant les nombreuses années qu'il a exercé sa profession comme avocat de ce conseil, a su s'attirer l'estime et le respect non seulement des membres de ce conseil mais aussi du public en général. Il est proposé par M. Ludger Ouellette se-

condé par M. Jos. Forget, maire de Saint-Jacques.

Que la digne et inconsolable veuve du regretté défunt et les membres de sa famille si cruellement éprouvés, veuillent bien recevoir nos meilleures sympathies, nos plus vives et nos plus sincères condoléances.

Il est proposé par M. Octave Bélanger, maire de la paroisse de Saint-Jérôme, secondé par M. Th. Pool, maire de Sainte-Sophie,

Que copie des présentes résolutions soit transmise à la famille du regretté défunt.

Il est proposé par M. George Bennett, maire de New-Glasgow, secondé par M. Hermé-gilde Dubois, maire de la paroisse de Sainte-Thérèse,

Que copies de ces résolutions soient envoyées aux journaux.

Du flair, il n'y a que ça !

L'ancien rédacteur nominal du Nord (ne pas le nommer pour éviter les complications) aura "reniflé" trop fort le petit grain de sel qu'un de ses amis de l'AVENIR lui a porté sur le bout d'un couteau au bon endroit, car M. l'avocat s'empêche et il écrit au Nord que c'est une stupidité qui sent l'envieux et le "râté" (avec un accent circonflexe, c'est plus grave !) en deux lieux à la ronde. Et, crispant des poings, des flammes dans le regard, il ajoute avec un sifflement de la voix : "Si je pouvais avoir un peu d'estime pour un maigre "enfilié" du genre de celui qui signe Rigolo, je lui souhaiterais d'avoir tout le "flair" de "l'éléphant, quand même devrait-il pour cela consentir à posséder une trompe."

En premier lieu, pour établir les responsabilités, disons que le particulier qui a signé Rigolo n'est ni maigre ni enfilié, encore moins empaillé.

Mais puisque M... en veut aux maigres, les maigres sont à sa disposition.

Le monsieur en question refuse son estime aux maigres qui rédigent l'AVENIR DU NORD, pourquoi ? Parce que ce journal n'aurait pu s'empêcher de prendre au mieux l'assertion de son confrère qui prétendait qu'un jeune avocat d'une couple d'années de pratique avait déjà tellement de clients qu'il lui devenait impossible de griffonner un petit article de journal par semaine.

Voyons, franchement, est-ce que cette assertion n'était pas ridicule en elle-même, abstraction faite de la question de personnes ? Et M... l'a si bien compris, qu'il explique lui-même sa retraite de la rédaction du Nord pour la raison que "ne pouvant être à Saint-Jérôme aussi souvent qu'il l'aurait désiré pour s'occuper efficacement de la rédaction du Nord, il a cru qu'il était de l'intérêt des lecteurs de céder "sa place à un autre".

Alors, pourquoi vider son sac aux injures ? parler de griffonniers, de ratés, (même sans accent circonflexe) d'envieux, et souhaiter — oh ! avec combien de grâce ! — à un ancien confrère d'avoir tout le flair de l'éléphant, quand même on devrait pour cela consentir à posséder une trompe !

M... aurait dû laisser cette platitude à *Batis Canoyeu* qui, lui, a eu au moins le bon sens de la faire venir à propos.

Le neveu de M. l'ex-ministre devrait être le dernier à souhaiter du flair à qui que ce soit excepté à cet oncle qui a vu anéantir bien des projets dont un peu de flair lui eût fait voir à temps tout le néant, et qui l'eût empêché de tomber dans la ridicule situation où il se débat en ce moment.

Du flair, nous avons prouvé que nous en avions suffisamment dans notre nez de chrétien quand nous avons prêté plusieurs mois d'avance à M. Nantel et à son neveu que leurs projets étaient irréalisables, leurs visées immorales, que toute l'affaire allait et devait infailliblement rater, et que ces messieurs seraient sûrement coulés.

Voyons, est-ce arrivé comme nous l'avions prêté ? Econduits par les libéraux qui ont vu le piège, Chapleau et Nantel sont lâchés, et rudement par les conservateurs d'Ottawa, par les conservateurs de Trois-Rivières, de Saint-Hyacinthe et de Québec.

Si quelqu'un a besoin d'une trompe d'éléphant, c'est justement celui qui en souhaite une aux autres.

Hein, ça ferait un bel effet entre les deux jones du bellâtre. Mais qu'il y prenne garde ses crises de nerfs trop fréquentes finiront par gêner son beau profil.

Que diantre ! quand on a le bonheur d'avoir toutes les grâces viriles d'Apollon, on ménage ça.

Tu-Yo-D'Pip, Mandarin

GUERI DE L'ASTHME

Roy & Boire Drug Co. Messieurs :—Je crois de mon devoir de recommander au public l'usage de votre merveilleux sirop de MENTHOL. Souffrant de l'Asthme depuis nombre d'années et après avoir fait usage de différents remèdes sans résultats apparents, je me suis procuré une bouteille de votre sirop. Je dois vous dire que l'usage de cette bouteille m'a sinon complètement guéri, du moins donné beaucoup de soulagement. Je suis persuadé que ce sirop n'a pas son égal. Toussaint Malo. Officier d'Accise, 153 rue Panet.

L'AVENIR DU NORD

JOURNAL HEBDOMADAIRE

REDIGE EN COLLABORATION

ST-JEROME (Terrebonne) P. Q.

Abonnement: Un an \$1.00 Six mois 0.50

Pour abonnements, annonces, impressions, etc s'adresser à

J. E. PREVOST fils, IMPRIMEUR, Directeur-Propriétaire

Nous avertissons tous ceux qui reçoivent notre journal qu'ils sont considérés comme nos abonnés réguliers "ainsi que la loi nous y autorise."

De plus, la loi dit encore clairement que si une personne discontinue de recevoir son journal, elle doit payer les arrérages, sans quoi le propriétaire du journal pourra en continuer l'envoi jusqu'au parfait paiement des arrérages qui lui sont dus.

LA DIRECTION

Jeux d'Esprit

ÉNIGME

Je suis dur sur la croix et doux dans le supplice. Les haches sur mon sort ont aussi grand pouvoir. En chacun, cher lecteur, deux fois tu peux me voir. Et le tabac me rend muet, Dieu me bénisse.

CHARADE

Mon premier est le premier. Mon second n'a pas de second. Mon tout est un mot qu'on ne voudrait jamais vous dire.

Solutions des derniers problèmes: CHARADE: Cigare. ANAGRAMMES: 1 Marie-Louise, 2 Boniface, 3 Julien l'apostat, 4 Papiannau, 5 Samuel, 6 Victor Emmanuel, 7 Jeanne d'Arc, 8 Jean Jacques Rousseau.

L'IRRESISTIBLE

(Dans un grand magasin de nouveautés.—Madame Provyns.—Une ancienne belle dame sur le retour. Très serrée dans un corset haut montant qui met une barre au milieu du dos et comprime une poitrine qui s'en va à la dérive. Une taille sur laquelle on pourrait jouer du piano—à quatre mains. Le visage empaillé est coupé, et cette couperose dissimulée sous du cold-cream recouvert d'une épaisse couche de poudre de riz donne aux joues la couleur spéciale aux framboises trop mûres. Pleine de désinvolture, Mme Provyns fend la foule, avec des airs provocants et des regards qui dévisagent les hommes, hardiment. Elle est accompagnée d'une amie, le repousseur quelconque.)

L'amie.—Où allons-nous, maintenant? Mme Provyns.—Aux gants, ma chère, aux gants. Attendez un peu; nous allons bien nous amuser. L'amie.—Comment? Mme Provyns.—Figurez-vous qu'il y a là un commis qui me fait la cour. L'amie.—Bah! Mme Provyns.—Il est très joli garçon: seulement, ce n'est qu'un commis... Et moi... (Elle esquisse une moue de mépris.) L'amie.—Est-ce qu'il s'est prononcé? Mme Provyns.—Oh! non, jamais!... S'il

m'avait dit un seul mot que je ne dusse pas entendre, je ne serais pas retournée à son rayon... J'aurais même prévenu l'inspecteur.

L'amie.—Alors, comment savez-vous? Mme Provyns.—Par ses regards... et ses amabilités. Quand j'arrive, il abandonne toutes ses clientes. Et il est prévenant! Et il me lance des clin d'oeil! Et il s'inquiète de ma santé! Un jour, où je toussais, il m'a demandé si je ne serais pas fâchée qu'il m'offrit des pastilles...

L'amie.—Du sérail? Mme Provyns.—Voulez-vous vous taire! Vous comprenez que je n'ai jamais raconté ça à mon mari. Il aurait fait sa moue, sa grosse moue de vieux singe. Mais je l'ai dit à Gaston.

L'amie.—Gaston? votre ami? Mme Provyns.—Oui. Ça l'a beaucoup amusé... Chaque fois qu'il sait que je suis venue ici, il me taquine... Et nous nous raccommodeons délicieusement. L'amie.—Est-ce que vous venez souvent? Mme Provyns.—Le plus que je peux. L'amie, avec un sourire.—Compliments à Gaston.

(Tout en parlant, ces dames sont arrivées au rayon des gants. Un commis aussitôt s'empresse: il a une jolie tête de Méridional, aux cheveux frisés, aux yeux profonds, au teint mat.)

L'amie, bas.—C'est lui? Mme Provyns.—Oui. Le commis, à Mme Provyns.—Oh! madame, comme vous faites bien de venir aujourd'hui! J'ai pour vous des gants de Suède merveilleux... Une occasion, une véritable occasion...

Mme Provyns.—C'est que je désirerais du chevreau... Le commis.—Bien, bien; je vais vous en donner... Mais je vous ferai voir ensuite le snède... J'y tiens... (Prenant la main de Mme Provyns.) Nous disons?... Cinq trois quarts? Dans les nuances claires?

Mme Provyns.—Oui. Le commis.—La jolie main! Mme Provyns, se défendant.—Oh! Le commis.—Si, si, croyez-moi. J'en vois, des mains...

Mme Provyns.—Il y en a de plus petites... Le commis.—Mais très peu d'aussi bien faites... Vous avez des doigts fuselés... C'est très rare, les doigts fuselés... (Abandonnant la main.) Nous disions donc du chevreau... Cinq trois quarts.

(Il va quelques pas plus loin. Il rencontre un commis avec lequel il s'entretient à voix basse.)

Le commis.—Où sont les gants de chevreau rouge, vous savez, les six paires que nous n'arrivons pas à placer?... J'ai là une cliente à qui je vais pouvoir les refiler... Elle croit que je lui fais la cour... Regardez son visage. On dirait qu'elle vient de se tremper dans un fromage blanc. Oh! la la! A moi, le musée des antiques!

(Il revient, le sourire aux lèvres, très aimable, avec les six paires de gants.)

Le commis.—Voilà ce que nous avons de plus nouveau.

Mme Provyns.—Vraiment! Des gants sang-de-bœuf! Mais je croyais que ça ne se portait plus! Le commis.—Ça se portera énormément cet été. Nous venons de les recevoir ce matin. (Lançant un coup d'oeil tendre à la cliente.) Vous mettez beaucoup de gris, n'est-ce pas, madame!

Mme Provyns.—En effet. Le commis, les yeux noyés.—Je l'ai remarqué... Eh bien! les gants rouges avec du gris, c'est délicieux. Croyez-moi, vous serez une des premières à lancer la mode...

Mme Provyns, s'asseyant sur une chaise haute et posant les coudes sur le comptoir, les mains en l'air.—Voulez-vous m'en essayer une paire!

Le commis.—Comment donc!

(Il gante Mme Provyns. Ce pendant il parle avec des inflexions caressantes; quand il a fini de parler, il regarde la cliente, comme si la vue de cette adorable femme le rendait fou d'amour. Mme Provyns lance de temps en temps un

coup d'oeil à son amie, avec l'air de dire: "Hein! m'aime-t-il assez?" Enfin l'essayage est terminé.)

Le commis.—Vous voyez, vous n'avez jamais été mieux gantée.

Mme Provyns.—En effet... (A l'amie:) Qu'en pensez-vous?

L'amie, pas convaincue.—Voui... voui... Le commis.—Alors, je vous en donne six paires!...

Mme Provyns.—Oh! c'est peut-être beaucoup... Trois...

Le commis.—Non, non, croyez-moi; prenez tout. Il n'en reste plus d'autres. A la fabrique, on ne pourra pas maintenant nous en livrer avant un mois.

Mme Provyns.—Bien. Alors, mettez moi les six paires de côté.

Le commis.—Maintenant, je vais vous faire voir les suèdes. (Tout en allant chercher les gants:) Cette fois, il faut que je lui en colle douze paires. Ah! les sang-de-bœuf étaient durs à essayer! J'en ai chaud... Elle veut du six. Et ses doigts fuselés! Ils sont carés comme une règle. Et elle croit que je... Ah! douces illusions des cinquante ans!

(Il revient avec "le suède".)

Le commis.—Tenez, tâtez cette peau... Comme elle est souple... comme elle est moelleuse!... Ainsi que je vous l'ai dit, c'est une occasion, une véritable occasion... Trois francs vingt-cinq la paire... On les vend quatre-vingt-quinze au Bon Marché.

Mme Provyns.—Voulez-vous me les essayer? (Le commis se dévoue une seconde fois.) Le commis.—C'est un plaisir que de vous essayer des gants... Vous avez une main qui fond... une véritable main qui fond...

Mme Provyns, extasiée.—C'est vrai... Je prends la douzaine... Maintenant, je voudrais des gants à vingt boutons...

Le commis.—Blancs ou couleur paille?

Mme Provyns.—Qu'est-ce qu'on porte! Le commis.—C'est affaire de goût... Mais, pour les jeunes femmes, je trouve que le blanc va mieux. Prenez des blancs. Une douzaine, n'est-ce pas!

Mme Provyns.—Oui... (A l'amie:) Et moi qui étais venue pour acheter trois paires de gants! Je vois la tête de mon mari quand on lui présentera la note...

L'amie.—La moue du vieux singe! Oui, mais, ensuite, il y aura le raccommodement avec Gaston! Ceci compense cela.

Mme Provyns.—Gaston! Vous m'y faites penser... Filons vite; il doit m'attendre depuis une heure... (Au commis.) Vous m'enverrez ça, n'est-ce pas, monsieur! Vous savez mon nom et mon adresse!

Le commis.—Oh! oui, madame; c'est tout ce que vous désirez!

Mme Provyns.—Pour aujourd'hui, oui. Le commis.—Je regrette... je regrette beaucoup. (Avec un soupir.) J'espère que j'aurai le plaisir de vous revoir la semaine prochaine... Notre fabricant d'Angleterre doit nous adresser un article tout à fait nouveau... A bientôt, madame!

(Il salue, avec un dernier regard languoureux, qu'accompagne un profond soupir.)

Mme Provyns, à l'amie.—Hein! Croyez-vous, ce pauvre garçon!... Quelle adoration pour moi!

L'amie, sceptique.—Il en mourra.

Le commis, avec un rire.—Les sang-de-bœuf sont enfin partis... Leur couleur s'harmoniera parfaitement avec la couperose du visage... (A une grosse dame à tournure endimanchée qui s'approche.) Madame désire des gants! Quelle pointure!

La grosse dame, tendant une patte de carabinier.—Huit et quart.

Le commis.—Si madame veut me donner sa main!... Un peu forte... Mais les doigts sont fuselés... (Regardant avec des yeux câlins la grosse dame qui rougit.) C'est très rare, les doigts fuselés... Et votre main fond... Vous avez une main qui fond... Auguste Germain.

ON PEUT LES EVITER

Pour éviter des complications fâcheuses dans les affections de la gorge, on doit prendre quelques doses de BAUME RHUMAL.

Sérieuse Experience

Eprouvée par un des citoyens les mieux connus de Brockville.

Il perdit l'usage de ses jambes et lorsqu'il pouvait à peine se lever de son siège, les Pilules Roses du Dr Williams l'ont guéri et l'ont rendu très agile.

Du "Brockville Recorder":

Il y a peu d'hommes, à Brockville ou dans les environs, mieux connus du public en général et plus estimé par ses amis, que M. L. de Carle, sr. M. de Carle est venu d'Angleterre au Canada il y a quarante ans, et s'est fixé dans le comté de Glengarry. Huit ans plus tard, il est allé demeurer à Brockville qu'il a toujours habité depuis cette date. Il a établi deux grands commerces de marbre en cet endroit, et ses fils continuent encore le même genre de commerce au même endroit. M. de Carle est un des tailleurs de pierre les plus experts du Canada. Il est aussi bien connu comme artiste dans d'autres lignes, et comme dessinateur il est sans égal et a peu de supérieurs. Ce qui prouve amplement ce fait, c'est que quand on a commencé à construire le chemin de fer Pacifique Canadien, sir Sanford Fleming, ingénieur en chef de ce grand chemin transcontinental, lui demanda de faire partie du personnel de ses employés. M. de Carle accepta la position à la demande de sir Sanford et demeura avec la compagnie pendant neuf années; pendant ce temps il dessina les plans de presque toutes les routes et ponts entre Ottawa et Thunder Bay. Les travaux furent proclamés les meilleurs faits par aucun dessinateur à l'emploi de la compagnie.

Du jour où il a laissé le service de la compagnie, M. de Carle a vécu une vie retirée, jouissant d'une aisance bien gagnée, à sa coquette résidence, à l'extrémité ouest de la ville. M. de Carle possède une robuste constitution et a toujours joui de la meilleure santé jusqu'à l'automne de 1896. Il a alors été frappé d'une maladie des membres qui l'effraya grandement. Parlant l'autre jour à un représentant du "Recorder", la conversation tomba sur ce sujet et tous les détails ne peuvent être mieux racontés que par lui-même.

"L'automne dernier, dit-il, mes jambes devinrent dans un tel état que lorsque je m'asseyais, j'avais toutes les difficultés du monde à me lever. Je ne pouvais les faire mouvoir, ce qui m'alarmait, naturellement. On me conseilla d'essayer les Pilules Roses du Dr Williams. J'avais lu que des guérisons semblables à la mienne avaient été opérées par ces pilules, et je résolus de les essayer. J'en achetai une certaine quantité et je commençai à en prendre, d'après les directions. Après en avoir pris pendant quelque temps, je commençai à reprendre l'usage de mes jambes et je pouvais en lever une et la mettre de travers sur l'autre sans beaucoup de difficultés. Je fis aussi remarquer à ma femme que les pilules me faisaient un grand bien et elle fut surprise et enchantée de voir avec quelle facilité je pouvais mouvoir mes membres. Je continuai à prendre des pilules pensant environ un mois après lequel je pouvais contrôler mes jambes aussi bien que jamais auparavant. J'étais complètement guéri. Je n'ai jamais eu, depuis, le moindre symptôme de la maladie, et je suis aussi bien portant que jamais. J'attribue ma guérison entièrement

Enregistrement des Fromageries et Beurreries

On se rappelle qu'en 1897, le Parlement fédéral passa la loi des laïteries, laquelle pourvoit, entre autres choses, à l'enregistrement des fromageries et beurreries. Déjà de quatre à cinq cents demandes ont été reçues de la part de propriétaires ou représentants de fabriques situées dans les diverses provinces du Canada. M. Robertson, commissaire de l'Agriculture et de l'Industrie laitière, qui a cette besogne en main, doit publier sous peu une liste officielle complète des fabriques inscrites au Registro, ainsi que des numéros assignés à ces fabriques.

Les personnes désireuses de faire mettre le nom de leur fromagerie ou de leur beurrerie sur la liste, feront bien de s'adresser sans retard au Département de l'Agriculture, Ottawa. Des formulaires de demande leur seront envoyés au besoin. L'enregistrement est gratuit.

Livres, Journaux, Etc.

(Il sera rendu compte dans ce journal de tous les ouvrages dont on nous enverra un exemplaire.)

L'ART MUSICAL

Sommaire du numéro de mars. — Vignettes: Marmontel, A. J. Boucher, Raoul Pugno, Pol Plançon.

Musique: Sans toi, Guy d'Hardelot; Air de Ballet, G. Ludovic; Consolation, Mendelssohn. Texte: Chronique, J. de P.; Marmontel, œuvres de Marmontel; nos musiciens; le mariage d'un musicien; les maladies de la voix; œuvres de Bourgault-Ducoudray; Raoul Pugno; instruments; Réponses aux questions posées à l'Art Musical; Bibliographie musicale; Correspondances d'Europe, d'Amérique, etc., etc.

Abonnement, \$1.00 par année. B. P. 2181, Montréal, ou 1676, rue Notre-Dame.

LES TROIS CRIMES

La librairie Leprohon et Leprohon vient de publier un livre plein d'actualité: "Les trois crimes." C'est l'histoire complète et exacte des sinistres tragédies qui ont ensanglanté la province pendant le dernier trimestre de l'année écoulée. Rawdon, St-Liboire, St-Canut sont désormais des localités lugubrement célèbres. L'émotion ressentie par la population au cours des enquêtes assure à ce livre impartial, écrit avec conscience, un succès basé sur la sorte de besoin que le public aura de conserver dans les annales de la famille le récit terrifiant de ces horribles attentats; car en dehors de la curiosité explicable des lecteurs, ceux-ci trouveront dans ce livre, pour eux et pour ceux qui sont confiés à leurs soins, un enseignement moral de nature à les éloigner de toute mauvaise pensée en leur faisant prendre le crime en horreur et en leur démontrant que nul n'échappe à la vigilance de la police et à la rigueur des lois.

En vente chez Leprohon et Leprohon, 1629, rue Notre-Dame, Montréal.

LA LECTURE AU FOYER

Le dernier numéro contient une chronique canadienne, qui met au courant des faits importants survenus depuis un mois au Canada et aux Etats-Unis; un roman magnifique intitulé "La conquête du bonheur"; une chronique universelle. Cette livraison est enrichie d'illustrations pleines d'actualité.

Abonnement: \$1.00 par année. S'adresser au No 1877, rue Sainte-Catherine, Montréal.

PAS NECESSAIRE

Nullement nécessaire de courir loin pour avoir le merveilleux BAUME RHUMAL, on le trouve dans toutes les pharmacies et épiceries à 25c la bouteille

Les tribulations

D'UN

Pêcheur a la ligne

12

PAR

A. BROWN

VI

Et Julien Tafforel nous conta, avec un brio étourdissant, une verve étincelante, les folies gastronomiques des Romains. Il nous cita Asturius Celer qui payait huit mille sesterces un seul muge; Callidore, qui vendit un de ses esclaves treize mille sesterces pour acheter un barbeau pesant quatre livres, ce qui lui attirait une apostrophe violente de Martial: "Misérable, ce n'est pas un poisson, c'est un homme, oui, c'est un homme que tu dévores!"

Les Romains étonnèrent Vincent Champignon avec leur passion pour certains poissons. N'avaient-ils pas des viviers, d'immenses bassins construits à grands frais et dans lesquels ils plaçaient les espèces les plus recherchées? Licinius Marena, Lucius Philippus, Quintus Hortensius, Licinius Crassus, Vedius Pollio, Lucullus, le vainqueur de Mithridate, se signalèrent par leurs prodigalités et les richesses fabuleuses qu'ils consacraient à l'entre-

tien de leurs étangs artificiels. Le dernier fit percer une montagne pour amener l'eau de mer dans l'une de ses campagnes, et ne parut, écrit Varron, le céder en rien à Neptune dans son empire sur les poissons.

Je ne parle pas des caprices bizarres de quelques citoyens de la Ville Eternelle pour les rougets, les murènes, les daurades. Quintus Hortensius, l'émule de Cicéron; Antonia, la fille de Drusus; Licinius Crassus, l'ami de César, pleuraient la mort de leurs murènes. Celui-ci fut plus affligé de la perte d'un de ses poissons qu'il ne l'avait été de la mort d'un de ses trois enfants. Julien Tafforel termina cette excursion dans le domaine historique en nous contant un fait cité par Sénèque. L'empereur Tibère reçut un mulle pesant quatre livres et demie; il le mit à l'encheire, certain d'avance qu'il serait acheté par Apicius ou Octavien, deux gourmands célèbres. Il ne se trompa point. Octavien acheta le rouget au prix de cinq cent mille sesterces, valant à peu près mille francs de notre monnaie.

— Si vous continuez, messieurs, dis-je ironiquement, ce n'est aucun de vous qui réclamerez aujourd'hui un pareil bénéfice.

En ce moment, une carpe morte passa, le ventre en l'air, entraînée par le courant. Naturellement, elle devint l'objet d'une conversation où j'appris bien des choses intéressantes. Pour moi, et probablement pour Vincent Champignon, la carpe n'était qu'un vulgaire cyprin ayant des qualités fort recommandables... aux yeux de la cuisine. Le peintre nous surprit par les détails curieux qu'il nous donna sur ce gallinacé de nos rivières.

— La carpe, nous dit-il, est originaire de l'Asie Mineure; elle se recommande par sa

chair savoureuse. Les Romains l'appréciaient, et au temps de Pléne, ils la recevaient à grands frais au moyen de bateaux-viviers construits exprès. On prétend qu'elle fut introduite dans les fleuves de l'Europe septentrionale au commencement du XVIIe siècle par le burgrave Casper von Nostez ou par l'Anglais Leonard Marshall, un gentilhomme de Plumstead, dans le Sussex. Il est indéniable que Pierre Oxe l'acclimata dans le Danemark en 1560.

Cependant, la carpe est mentionnée bien avant le XVIIe siècle dans des documents dont chaque confrérie de pêcheurs à la ligne devrait posséder une copie. En 1258, un ordonnance royale la désigne sous le nom de Carpeau. Le livre de Saint-Alban, publié par Wynkyn de Wood, en 1486, contenant plusieurs traités sérieux compilés par dame Juljans Barnes, prieuresse du couvent de Sopwell, dit "que c'est un poisson délicat". En 1328, à l'occasion du sacre de Philippe de Valois et de Jeanne de Bourgogne, la ville de Reims offrit au couple royal un festin où figurèrent deux mille six cent dix-neuf carpes.

— Où diantre prenez-vous tout cela? s'écria Vincent Champignon rempli d'admiration:—vous êtes un puits de science, et il y a plaisir à vous écouter.

— La carpe vous étonnera bien davantage, continua Julien Tafforel, tout disposé à étaler son savoir devant une approbation qu'il recherchait; je ne vous parlerai pas de sa longévité, de sa fécondité extraordinaire, de ses mœurs que tout le monde connaît. Avez-vous jamais remarqué sa bouche?

— Parbleu! c'est une bouche semblable à la bouche de tous les poissons d'eau douce.

— Détrompez-vous... ses lèvres sont pro-

tractiles, c'est-à-dire qu'elles forment un organe de préhension imitant un peu l'extrémité inférieure de la trompe de l'éléphant. Pour se nourrir, le poisson fouille le sable ou la vase, et en introduit dans sa bouche une certaine quantité au moyen de ses lèvres membraneuses. Vous supposez bien que la carpe, qui engraisse presque à vue d'oeil, n'est point géophage et ne se contente pas d'un limon impur. Par un mécanisme d'exhalation encore inexplicable, elle rejette le sable avalé, conservant jusqu'à la dernière parcelle les parties nutritives qui s'y trouvaient.

— Il est fort probable, interrompis-je, qu'elle broie les aliments et que ceux dont la dureté n'est pas excessive sont mastiqués...

— Elle n'a pas de dents.

— Vous plaisantez, sans doute.

— Non, parbleu!... Du moins, elle n'a pas de dents dans la bouche. Elles sont placées dans le gosier. Se nourrissant presque exclusivement de matières végétales, et surtout de graines, les cyprins n'ont nul besoin de mordre et de déchirer. Il leur faut une machine à concasser, à broyer, et ils l'ont. Leur pharynx présente un instrument d'écrasement perfectionné et composé de cinq grosses dents implantées de chaque côté, dans les os pharyngiens; un peu en arrière et au-dessus, se trouve un disque émaillé, sorte d'enclume tenant aux os du crâne qui aide le broyage des aliments.

— Eh bien, fit Vincent Champignon, j'ai pris et mangé force carpes, et pourtant, je ne m'étais jamais douté de cela.

— Parce que vous n'avez recherché dans la pêche qu'un passe-temps et non un sujet d'études sérieuses.

Mais ne lâchons pas la carpe tant que nous la tenons... Saviez-vous, messieurs, que certains "éleveurs" sont parvenus à la domestiquer? Elle accourt à la voix de celui qui distribue un supplément de nourriture dans les étangs et se laisse même caresser. Mais les Hollandais font mieux, ils sortent la carpe hors de l'eau et l'engraissent.

Les Hollandais enveloppent la carpe de mousse humide, d'herbes mouillées, et la tiennent en un endroit obscur et dont la température est constante. Un baquet lui sert de cage, ou mieux, de mue à volaille, et chaque jour, à plusieurs reprises, une servante vient la "gaver" comme s'il s'agissait d'oies de Toulouse, de poulets du Mans ou de canards de Picardie. Elle introduit dans leur bouche des grains cuits, du lait caillé, du pain imbibé de vin, des pâtes composées de farine, de son et de lait. Après trois ou quatre semaines de ce régime, l'animal est à point pour figurer dignement sur une table et flatter le palais des gourmets.

Julien Tafforel causa longuement ainsi et sut nous faire oublier que nous n'étions pas précisément au bord de l'eau pour ajouter un chapitre à l'histoire naturelle des poissons de Lacépède ou de Valenciennes.

Vincent Champignon se pencha vers moi et me dit:

— Mon adversaire est un homme instruit... Je ne serais nullement étonné qu'il fût de bonne famille.

— C'est aussi mon opinion, répondis-je.

— Ne peut-on savoir son nom?

— Je me remuerais pour cela... Il sera bien fin s'il parvient à le cacher longtemps encore.

Comme la chaleur augmentait et que les deux pêcheurs ne prenaient absolument rien...

CA ET LA

Concurrence historique.
Personne ne ressemble moins à Camille Desmoulins que M. Zola. Il se trouve cependant, par une coïncidence étrange, que tous deux, l'un sous la sentence du tribunal révolutionnaire, l'autre sous celle du jury de la Seine, ont proféré, dans leur fureur, le même mot : Cannibales !
Camille Desmoulins, maudissant ses juges, criait, entre les mains des exécuteurs, quand ils le saisirent pour le faire monter sur la charrette fatale : "Les cannibales !... Faut-il que j'aie été la dupe de Robespierre !..."
"Cannibales !" a dit à mi-voix M. Zola, en se tournant vers le public qui applaudissait à l'arrêt de la cour.
La différence essentielle c'est qu'après cet effet oratoire Camille Desmoulins est allé dîner chez Pluton et M. Zola chez des amis.

Le Dr Y., qui possède une maison de santé où il traite les maladies nerveuses, a les jardins potagers les mieux cultivés des environs de Paris.
— Ça doit vous coûter cher d'entretien, lui disait un confrère.
— Ça ne me coûte rien, répondit-il en souriant.
Or, voici le truc du malin docteur.
Quand on lui amène un client, il dit gravement, après auscultation :
— Il faut de l'exercice, beaucoup d'exercice !
— Mais, docteur, je ne peux pourtant pas faire du trapeze ou de la barre fixe ! gémit le patient.
— Non, vous vous casseriez les jambes... Tenez, voici une bêche, un râteau et un arrosoir ; bêchez, sarcliez, arrosez !
Et le malade bêche, sarcle et arrose. Au bout d'un mois de cet exercice, il s'en va, les nerfs calmés, après avoir payé généreusement le bon docteur, qui trouve ainsi le moyen de faire cultiver son jardin par-dessus le marché.

Joseph est entré depuis peu au service de deux vieux garçons, les deux frères, qui se ressemblent beaucoup, mais dont l'un est affecté de surdité.
L'autre matin, croyant avoir affaire à ce dernier, il lui remet les lettres et journaux en lui disant :
— Voilà le courrier, vieux daim !
Mais quelle n'est pas sa confusion en entendant le bonhomme lui répondre avec mansuétude :
— Mon ami, c'est mon frère qui est sourd.

L'empereur d'Allemagne vient de faire cadeau à son cousin, le duc de Cambridge, d'un jeu de cartes très particulier et à coup sûr fort original.
Au lieu des figures traditionnelles, les rois et dames sont représentés par les souverains et souveraines actuellement régnant en Europe. Pour les valets, — allusion d'un goût douteux, — le kaiser a choisi les traits des principaux ministres de l'empire allemand. Et voilà !...
Le roi de cœur est Léopold II, le roi de carreau est Humbert Ier, le roi de pique est Nicolas II et le roi de trèfle sa majesté germanique elle-même. — La dame de cœur est la reine Victoria, la dame de carreau est la reine Marguerite d'Italie, la dame de pique est la tsarine et la dame de trèfle l'impératrice Elisabeth d'Autriche.
Il n'existe que deux exemplaires de ce jeu de cartes. L'un vient d'être donné, comme nous l'avons dit, au duc de Cambridge, l'autre appartient à l'empereur d'Allemagne, qui les a fait faire, sur ses dessins, par la manufacture impériale d'Altenburg, près de Berlin.

Loteries originales.
Alors qu'en France les loteries organisées par les journaux ont été supprimées, elles obtiennent en Hollande un grand succès et donnent lieu à des joutes sensationnelles entre confrères.
Le "Nieuwe Koerier" de Ruremonde avait

organisé, entre ses lecteurs, un tirage de deux cents objets dont la prime principale était une vache (!) que le directeur rachetait pour 50 florins ; le "Koerier" de Heerlen a voulu faire mieux et met en loterie une étable comprenant un poulain, deux génisses, deux verrats et deux truies.
Voilà des lots qui peuvent être gênants pour un lecteur demeurant au cinquième étage !

Recettes et procedes

Pour faire disparaître les verrues

Enduisez les matin et soir avec du savon noir. Ou mieux encore, prenez un gros oignon blanc, creusez-le par le milieu et remplissez le trou de sel gris que vous laissez fondre de lui-même ; puis, avec cette saumure, frottez vos verrues matin et soir, en ayant soin de couper au fur et à mesure les parties mortes. Elles seront guéries rapidement.

CREVASSES ET GERÇURES

Le dicton populaire : "Les remèdes les plus simples sont les meilleurs" n'aurait-il pas son application dans l'espèce ?
Le fait qu'une simple goutte de glycérine pure, sur les gerçures et les crevasses occasionnées par une brusque succession du froid à la chaleur suffit le plus souvent à les faire disparaître.

On attribue cependant une action plus décisive à un mélange composé de 45 grains de borax, 1 1/2 once de glycérine et 5 onces d'eau.
Dans tous les cas, il est indispensable, après avoir étendu le liquide sur les crevasses ou les gerçures, de soustraire pendant quelque temps celles-ci au contact d'un air trop vif.

CONFECTION DU SUCRE D'ORGE

Ce qui se fait de consommation, chaque année, de cette substance si chère aux enfants, serait chose difficile à évaluer.
Il peut donc être intéressant de savoir comment on le prépare.
On fait bouillir de l'orge dans une cafetière jusqu'à parfaite cuisson, ce qui se reconnaît quand il ne reste que peu d'eau. On passe le tout dans une serviette en exprimant fortement les grains. La liqueur, après avoir été laissée en repos pendant quelques heures, est tirée au clair. On la verse alors dans du sucre clarifié qu'on fait bouillir jusqu'à ce qu'il soit cuit au caramel.
Il s'est formé une sorte de mucilage ; on l'étend sur des feuilles de métal légèrement frottées d'huile d'olives. Il commence bientôt à durcir, c'est ce moment qu'il faut choisir pour le couper et le mettre en bâtons. On arrondit ceux-ci en les roulant sur la plaque métallique avant qu'ils aient perdu toute leur chaleur.

UN MÉDECIN DISTINGUÉ

DONNE SON APPROBATION SUR LE BROMA

EXTRAIT DE SA LETTRE

Sainte-Anne de Beauport.

A M. le Dr Ed. MORIS,

Québec.

Mon cher confrère,

Mille et une félicitations pour votre incomparable préparation le BROMA.
J'ai employé ce précieux tonique dans plusieurs cas d'anémie—faiblesse générale, etc., et j'ai toujours obtenu de ce grand restaurateur du sang et des nerfs tout l'effet désiré. L'action prompte et reconstituante de cette médecine en a fait un des premiers remèdes pour toutes les personnes souffrant de maladies nerveuses ou épuisées par les excès, les veilles et la maladie. Je dois encore faire mention de plusieurs cas de dyspepsie guéris par ce puissant tonique.
Connaisant parfaitement bien les propriétés curatives de votre préparation le BROMA, je n'hésite pas à le recommander dans tous les cas où le malade a besoin d'un tonique reconstituant—surtout dans les maladies du sang et des nerfs.

EUG. DICK, M.D.

BROMA

Powerful tonic gives a rosy complexion, restores the joys and happiness of youth.

AVIS est donné par le présent qu'une demande sera adressée au Parlement du Canada, à sa prochaine session, à l'effet d'obtenir une loi constituant la Compagnie de chemin de fer de Colonisation de Montfort déjà créée par un acte de la Législature de la Province de Québec, 53 Vict., ch. 107 sous le nom de "La Compagnie de Chemin de fer de Colonisation de Montfort" en changeant son nom en celui de "La Compagnie de chemin de fer de Colonisation de Montfort et Gatineau," lequel nom sera et subsistera au lieu de celui qui appartenait jusqu'ici à la dite Compagnie, déclarant dans l'avantage général pour le Canada, cette partie du chemin de fer déjà construite qui part d'un point près de Saint-Sauveur, sur la ligne du chemin de fer du Pacifique Canadien et qui se rend jusqu'à la rivière "La Rouge," dans le canton d'Arundel en passant à travers les comtés de Terrebonne et d'Argenteuil, et aussi dans l'intérêt général pour le Canada, le pouvoir d'étendre le dit chemin de fer depuis le terminus actuel à la rivière Rouge jusqu'à un point quelconque sur le chemin de fer de la vallée d'Otawa et Gatineau, dans le comté de Wright et faire le raccordement avec ce dit chemin en passant à travers les comtés de Labelle et Wright et le pouvoir de construire et exploiter le dit chemin de fer, construire des lignes d'embranchement et avec pouvoir aussi de posséder, nolisier et employer des bateaux à vapeur et autres sur les lacs des Seize Îles et Simon sur la rivière du Lièvre, sur le lac aux poissons blancs et le grand lac ou lac des trente et un milles qui sont situés près du parcours du dit chemin de fer dans les comtés susdits et avec tous les autres pouvoirs ordinaires ou se rattachant aux objets susdits.

Montréal, 15 janvier 1898.
ADAM, MATHIEU & MATHIEU
Procureur des requérants

Louis Laporte

BOUCHER.....
Viandes de premier choix telles que Bœuf, mouton, veau, porc frais et salé, etc.

ETAL NO. 10. MARCHÉ ST-JEROME

F. Goupe & cie, Restaurant

Ancien magasin Hunter, SAINT-JEROME

* HENRI GUENETTE *

MARCHAND

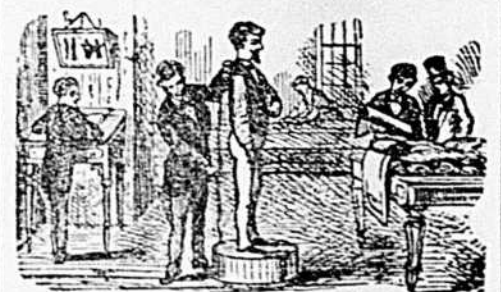
St-Jovite, P. Q.

C'est une bonne nouvelle

Tout ind. du frappé par la maladie regarde instinctivement autour de lui pour trouver un soulagement. Ce soulagement tant désiré peut enfin être obtenu en faisant usage des fameux remèdes sauvages de J. E. P. Racicot qui ne sont composés que de racines et qui guérissent infailliblement toutes les maladies quelles qu'elles soient. Il n'est pas nécessaire de se rendre à Québec pour se les procurer, car en écrivant à l'adresse ci-dessous, on reçoit tout ce qu'il faut pour se guérir. N'hésitez donc plus, vous tous qui souffrez, mettez un terme à vos douleurs. Si vous ignorez quo votre maladie soit guérissable, écrivez tout de même et vous recevrez une réponse. Adressez bien à

J. E. P. RACICOT

25, rue St-Joseph, St-Roch, QUEBEC



Nouveau Tailleur M. A. ETHIER, sollicite la visite de tous ceux qui veulent des habits bien faits. Coupe garantie et prix modérés.

A. ETHIER,

Rue Sainte-Marie, près du pont de fer.

S. G. LAVIOLETTE

MARCHAND DE

FERRONNERIE, PEINTURES, VERNIS, FAIENCE, POTERIE, &c

Courroies pour moulins de toutes sortes, scies rondes,

Coffres-forts, Poèles, Charbon, Horloges, &c.

ASSORTIMENT CONSIDÉRABLE DE

MONTRES

des meilleures Fabriques

à des prix défiant toute compétition

M. Laviolette achète le vieux caoutchouc à raison de \$1 50 les cent livres

S. G. LAVIOLETTE

ST-JEROME

The Merchants Bank of Canada

Bureau chef.....Montreal

CAPITAL PAYE \$6,000,000
FONDS DE RESERVE \$3,000,000

G. HAGUE, Gérant-général.
THOMAS FYSHE, Gérant général adjoint.
E. F. HEBDEN, Surintendant des succursales.

SUCCURSALES DANS TOUTES LES CITES ET DANS LES PRINCIPALES VILLES DE LA PUISSANCE DU CANADA

Fait toutes sortes de transactions de Banque.
Change Anglais et Américain acheté et vendu.

Nous escomptons les billets approuvés des manufacturiers, marchands, commerçants cultivateurs.

Dépôts reçus et intérêts payés au taux courant.

Lettres de crédit émises payables en Chine, au Japon et dans tous les pays du monde

A. C. E. DELMEGE, Gerant

Succursale de St-Jérôme

J. Alcide Chausse

ARCHITECTE

PRÉPARATION DES PLANS ET DEVIS POUR TOUTS GENRES D'EDIFICES

Surveillance personnelle des travaux de construction, mesurages, vérifications, expertises, arbitrages, évaluations, etc.

153 et 157, RUE SHAW, MONTREAL

L. J. A. LAMBERT

MARCHAND DE NOUVEAUTÉS

GRAND ASSORTIMENT DE...

Merceries, Tweeds, Etoffes à Robes, Etoffes à Pantalons, Cachemires, Flanellettes, etc.

Assortiment très varié de

Chemises et Cravates, Chapeaux, Casquettes, Chaussures, Claques, etc.

Une visite est spécialement sollicitée.

L. J. A. LAMBERT

Bloc Vannier, Rue St-Georges ST-JEROME

TOUS LES CULTIVATEURS.....

.....devraient se procurer.....

La Celebre Cremeuse perfectionnee

M. Narcisse Bédise, de St-Jérôme, ayant acheté le droit de manufacture pour le comté de Terrebonne de cette belle invention peut la procurer aux acheteurs à d'excellentes conditions.

A L'ENSEIGNE DES GROS CISEAUX

J. H. Payette,

TAILLEUR-FASHIONABLE

Tweeds anglais, français, canadiens

Merceries

Cols, chemises, mouchoirs, gants,

Etc., Etc.

Habilllements confectionnés avec

soin, coupe parfaite et satisfaction garantie.

J. H. PAYETTE,

Rue St-Georges, en face du marché,

ST-JEROME

et pour cause, je proposai d'ajourner la lutte. Vincent Champignon fit la grimace, car il eût désiré une bataille moins indéécise. Cependant, il me dit :

— Quel tribut le vaincu devra-t-il payer !

— C'est bien simple, répondis je ; il nous invitera à déjeuner chez lui... et avec les poissons pris ici.

Et me penchant vers l'ancien mercier, j'ajoutai rapidement :

— Vous serez vainqueur et votre antagoniste ne saurait échapper aux obligations imposées. Nous connaissons ainsi son domicile et son nom.

— Ça me va ! répondit Vincent Champignon.

— Que pensez-vous de ces nouvelles conditions ? demandai-je à Julien Tafforel.

— Je les accepte sans les discuter.

— Alors, puisque vous êtes d'accord, recommençons.

Mais le feu sacré n'y était plus. L'ennui, la lassitude occasionnée par la chaleur, firent écouter d'une oreille favorable mes nouvelles propositions d'ajournement.

— Vous feriez mieux, dis-je, de pêcher au crépuscule. Des praticiens expérimentés m'ont souvent conté combien les heures du soir sont propices à la pêche. Soit que le poisson énérvé par les rayons du soleil devienne plus alerte avec la fraîcheur, soit qu'il désire bien manger avant de s'endormir, il entre en chasse et se jette gloutonnement sur les proies mises à sa portée.

(A suivre)

LA COQUELUCHE VAINCUE

A un enfant atteint de cette vilaine maladie, faites-lui prendre quelques doses de BAUME RHUMAL.

LE SAMEDI Publication littéraire, artistique et sociale, organe du foyer domestique. 32 pages de bons mots, gravures et fénelitons. Parait chaque semaine, 5 cts le numéro. En vente dans tous les dépôts de journaux.

Chs. Godmer

MARCHAND

MARCHANDISES SECHES, MODES

MERCERIES, FOURRURES,

&c., &c.

Une modiste de première classe est chargée de la confection des chapeaux pour Dames.

CHS. GODMER

St-Jerome

Assurez-vous

...CONTRE LES INCENDIES...

M. JOSEPH CORBEIL représente ONZE des meilleures compagnies d'assurances étrangères faisant affaire au Canada.

Bureau: RUE LABELLE,

ST-JEROME

Le Canard Journal hebdomadaire, humoristique, illustré. Huit pages de mots pour rire. Abonnement, 50 cts par année, strictement payable d'avance. A. P. PIGEON, Editeur-propriétaire, 1780, rue Ste-Catherine, Montréal

LA CAISSE D'ECONOMIE des cantons u Nord

ST-JEROME, P. Q.

Fait toutes sortes de transactions d'argent

Escompte les billets de commerce et les Billets d'encan

Fait toutes espèces de collections

Traites émises sur toutes les parties de l'Amérique

Traites des pays étrangers encaissées au taux le plus bas.

Intérêt alloué sur dépôts.

R. DESCHAMBAULT,

Gérant

Le Courrier des Etats-Unis

SEUL JOURNAL D'AMERIQUE

Publiant des dépêches spéciales de son correspondant de Paris, les dépêches de France et autres pays d'Europe de tous les grands journaux de New-York ainsi que les dépêches de la presse associée de toutes les parties du monde.

CONDITIONS D'ABONNEMENT

PRIX DE L'ABONNEMENT POUR LES ETATS-UNIS ET LE CANADA

Payable invariablement d'avance

	Un An	Six mois	3 mois
Edition Quotidienne (Courrier du Dimanche compris)	\$12 60	\$6 30	\$3 40
Courrier du Dimanche (paraissant le dimanche matin)	2 50	1 50	
Edition Hebdomadaire (paraissant le mardi matin)	5 20	2 60	1 50

Les abonnements partent du 1er et du 15 de chaque mois

Nous engageons nos correspondants à faire leurs remises par Chèques, Traités, Mandats-Poste (Money-orders), ou Express-Money-Orders à l'ordre de

H. P. Sampers & Co.,

195 et 197, Fulton Street, NEW-YORK

MASSERRO & Cie

Marchandises Seches, &c. < + >

Une modiste excellente se charge de la confection des chapeaux dont on trouvera en tout temps un excellent choix à son magasin.

En face du Marché,

.....ST-JEROME.

LOUIS CORBEIL

HOTEL DU MARCHÉ

Maison des mieux tenues et des plus recommandables sous tous rapports

résdu Marché, ST-JEROME

J. T. BOIVIN

Orfevre-Horloger

.....ST-JEROME

FRAGMENTS LITTÉRAIRES

ZITTA L'ELEUSIENNE

(Récit de Jehan à Bellina.)

(Suite)

— Je suis venu ici, leur dis-je, pour faire quelques études sur le Temple des Mystères; et je serais heureux d'habiter chez vous pendant tout le temps que je compte séjourner ici. Je vous offre vingt drachmes par semaine pour vous dédommager de l'ennui que je pourrais vous causer. Ça vous va-t-il ?

Le père accepta. Zitta paraissait ravie. Dès ce jour, je pus me considérer comme un membre de la famille.

Comme tu le vois, Bellina, mon premier amour m'avait inspiré mon premier mensonge. Je me hâtai d'écrire au comte pour le rassurer; et, ce devoir accompli, je ne m'occupai plus que de ma petite Zitta, dont je devais l'esclave bien soumis; j'étais curieux de voir avec quel petit air entendu la belle enfant me commandait.

Je crois que nous nous adorions, mais pas un n'avait encore osé se le dire.

Nous faisons souvent de longues promenades sur la rive du golfe; et, devant ces mêmes flots qui virent la défaite des Pharaons et la gloire de Thémistocle, la naïve enfant me racontait avec un mâle orgueil les gloires et les malheurs de sa patrie. Nous étions au lendemain de Navarin et la mignonne en profitait.

Mais, n'est-ce donc pas curieux de voir sortir de la bouche de pauvres paysans illettrés, et cela sous forme de légendes, des vérités historiques que ne désavoueraient ni Tacite, ni Plutarque ?

Quinze jours s'étaient déjà écoulés quand je reçus une lettre du comte Plouéstel. Cet ami m'annonçait que la Belle Angele, joli brick de la maison Morelli, partait dans trois jours pour Marseille, avec escale à Livourne. Hâtez-vous, ajoutait-il, j'ai retenu votre passage à bord.

Cette nouvelle fut pour moi le coup de foudre qui devait briser mon rêve. Il n'y avait pas à hésiter.

J'allai m'asseoir avec Zitta sur un torse d'hercule antique, à moitié enseveli au pied d'un vieux figuier.

— Cara Zitta, dis-je en détournant les yeux, j'ai une bien triste nouvelle à t'annoncer, j'apprends que ma famille ressent beaucoup d'inquiétude à mon sujet; il me faut retourner en France; je pars demain...

Je la vis chanceler et devenir toute pâle. Avais-je bien entendu ? Il me semblait qu'un petit cri venait de s'élever dans sa gorge. Deux grosses larmes roulèrent sur ses joues.

Me penchant la main, elle me demanda, d'une voix suppliante: "Perche domani ?"

— Parce que le comte, cet ami dont je t'ai parlé si souvent, a retenu mon passage à bord d'un navire qui part après-demain. Tu vois bien que je n'ai pas de temps à perdre. Mais, sois tranquille, Zitta, je reviendrai, tu peux en être certaine, car yo ti amo !

A peine avais-je prononcé ces derniers mots, qu'un beau sourire éclairait son visage. Zitta venait de renaitre à l'espoir; et moi j'étais navré de quitter cette enfant que j'adorais.

— Viens ! dis-je en lui ouvrant mes bras. Zitta rougit lorsque mes lèvres effleurèrent son front. Elle répondit bien bas à la redoutable question que je lui posais; mais n'empêche que mon oreille entendit, pour la première fois, le délicieux aveu d'une vieillesse.

Elle me fit bien promettre de revenir; et, à part quelques rebelles soupirs, elle redeint gaie comme auparavant. Nous venions de nous jurer amour et fidélité éternelle; notre serment avait été enregistré sur une petite image de saint-Nicolas.

Lorsque nous fûmes remis de si forte émotion, nous reprîmes le chemin de la cabane de son père.

Nous marchions en silence, côte à côte, le cœur trop plein de notre bonheur pour pouvoir parler. Seuls de doux serremments de mains trahissaient notre émoi. Le ciel nous paraissait, ce jour-là, plus pur; la brise, plus douce et les fleurs des champs plus embaumées. Les allouettes, s'enfuyant des guérets, s'en allaient, là-haut, saluer le grand roi du ciel bleu; leurs trilles joyeuses, couvrant la voix des chaumes, annonçaient nos fiançailles à l'aube ensoleillée. Il y avait dans cet amour toutes les craintives pudeurs des chastes. Quelque chose dans ce grand rayonnement de bonheur nous restait incompris. Nous arrêtons-nous pour une plus osée étreinte; un vague sentiment d'inquiétude envahissait notre âme, et l'audace venait mourir à nos pieds. Cette chose nous paraissait si grande, que nous en craignons la lourde charge pour nos faibles épaules...

Parfois, aveuglés par la voile d'or qui recouvrait nos yeux, nous étions bien tentés de briser l'obstacle qui nous cachait l'horizon; mais, soupçonnant quelque hideuse hardie, nous restions, craintifs, dans notre sphère naïve et pure. Nos doigts ne se posaient qu'en tremblant sur le livre de vie, quelque chose devait être écrit derrière le feuillet; mais nous eûmes peur de lire. Nous entrâmes à la chaumière le cœur bien ému d'un vague désir inassouvi, et l'âme presque affolée par des immensités de bonheur.

Après le déjeuner, Zitta sortit en me faisant signe de la suivre.

Arrivés dans la cour, nous marchâmes dans la direction du Temple des Mystères.

Ayant franchi l'enceinte sacrée, Zitta se retourna vers moi et me dit :

— Ami, il y a une légende sur ce temple, entends ce qu'elle raconte.

La jeune fille qui recevra des mains de son amant un bouquet des petites fleurs jaunes qui croissent au sommet des colonnes de ce temple, sera aimée de son mari toute sa vie.

Nombre de jeunes gens viennent des îles pour se fiancer ici. Dis-moi, si nous faisons comme eux ! un bouquet est si vite cueilli... et Zitta serait si heureuse de le recevoir de ta main !...

LOUIS DE SAINT-JACQUES.
(A suivre)

DAWES & CO.

Cet établissement, depuis sa fondation, a toujours été dirigé d'après les principes de la plus grande équité. Le nom de Dawes a toujours contribué au succès et à l'avancement. Quel en est le résultat ? C'est que cette entreprise figure au premier rang par l'importance de son commerce dans la province de Québec. Ses directeurs se recrutent, sans contredit, parmi les plus riches brasseurs du Canada; la brasserie, le nouvel édifice qui a été construit en 1887, est un ornement du genre et maintient la dignité du fondateur de cet établissement et de ses successeurs.

Un vieux capitaliste influent de cette province s'est exprimé comme suit : "Dawes et Cie, engagés dans la fabrication de la bière, ont voulu obtenir une bière et un porter qui ne pourraient être surpassés nulle part, si c'est possible, si l'habileté, les meilleurs procédés ou la meilleure qualité de l'orge, du malt et du houblon peuvent l'obtenir. Certainement, pas une brasserie au Canada ne figure à un rang plus élevé sous ces rapports. Elle obtient les prix les plus élevés, joint de l'opinion la plus favorable dans le commerce et ne concourt pas dans une faible mesure à maintenir cette branche de l'industrie dans la position commerciale qu'elle occupe à Montréal."

En fait de bière, la maison Dawes et Cie, fabrique la No 1 Heavy Ale, la India Pale Ale et la Stock Ale; en fait de porter, le Best Stout et le Stock Porter. Elle en vend en grandes quantités dans l'île de Montréal et dans les provinces de Québec et d'Ontario. Elle a des bureaux au No 521 rue Saint-Jacques, Montréal; 20 rue Buckingham, Halifax; 833 rue Wellington, Ottawa. En outre, la compagnie a un grand nombre d'agences dans toutes les provinces. Il y a une importante agence à Québec, établie depuis plusieurs années et dirigée par John O'Donnell.

La brasserie peut fournir 75,000 barils par année. Elle est située à Lachine, à un endroit des plus pittoresques sur le Saint-Laurent. Elle a été construite en 1887. Charles Stoll en a été l'architecte. Elle est construite sur un plan qui en fait un édifice remarquable. Le réservoir a une capacité de 250 barils; c'est la plus grande de la province de Québec. La machine à glace de Laverge, a été posée en 1895. La bâtisse destinée à emmagasiner le malt a une capacité de 75,000 boisseaux. Bien que l'eau fournie par le pouvoir de Lachine soit remarquablement pure, la maison possède le filtre le plus moderne et le plus parfait de l'Amérique.

Elle a occupé deux emplacements depuis sa fondation. En 1827, le premier était sur la rue Saint-Joseph, en face du site actuel qu'elle occupe depuis 1887. Le premier nom qu'elle a porté fut T. Dawes; le second, T. Dawes and sons, qui fut pris en 1848 et celui de Dawes et Cie, en 1871.

T. Dawes, le fondateur et son fils James Dawes, sont morts, le premier en 1863, le second en 1879. Le premier était né à Ambleside, Angleterre, en 1785 et vint au Canada en 1811, où il dirigea une brasserie à Saint-Pierre et plus tard établit la brasserie Dawes. Un citoyen a dit : "T. Dawes et James Dawes ont mis en œuvre toutes les ressources de leur esprit et par leur expérience ils figurèrent parmi les plus capables du métier."

La première année, ou il y a 71 ans, les ventes ne s'élevèrent probablement pas plus qu'à 200 barils; en 1863, lorsque Thomas Dawes et James Dawes devinrent seuls propriétaires, à 5,000 barils. Cette entreprise occupe aujourd'hui par ses ventes, le second rang dans l'île de Montréal.

Les membres de cette maison sont : Thomas Dawes et ses deux neveux James P. Dawes et Andrew Dawes.

Un avocat de renom a dit : "Thomas, James et Andrew Dawes sont propriétaires de quatre belles propriétés dans l'île de Montréal, comprenant 500 acres où l'on peut trouver ce qu'il y a de mieux en fait d'animaux de bonne race. Bien que ces messieurs croient que les breuvages faits avec du malt soient excellents pour la santé, ils recommandent aussi les exercices sportifs au grand air."

Les écuries de James P. Dawes contiennent plusieurs purs-sang parmi lesquels on peut mentionner comme sauteurs connus qui ont gagné des courses aux Etats-Unis et au Canada : Charlemagne et Rose. Le premier a gagné le grand steeple-chase natif à Sheep's Head Bay. On pourrait aussi nommer Belle of Orange et Redfellow, qui ont acquis de la célébrité comme coureurs dans le turf américain. James Dawes est aussi propriétaire actuellement de Red Monk, de Sleepy Belle et d'un grand nombre d'autres. Il a gagné plus de coupes de la reine que qui que ce soit dans la province de Québec. Il est directeur de la banque des Marchands du Canada, de la compagnie du Gaz de Montréal et de la compagnie d'assurances Alliance; il est le vice-président de l'hôtel Windsor. Andrew Dawes est un nemrod et un disciple d'Isaac Walton. Il est actuellement en Europe. Il est parti depuis le mois de novembre dernier et sera de retour en juin. Les trois propriétaires de cette maison connaissent si bien tout ce qui concerne ce genre d'industrie que si l'un d'eux s'absente, l'autre peut le remplacer, en conséquence, un des trois est généralement en Europe pendant une partie de l'année. Il n'y a aucun doute que ce rare esprit des affaires qu'ils possèdent a été développé par ces voyages en Europe.

W. O. Ryde, qui est à l'emploi de la compagnie depuis 1886, est le brasseur. Il travailla d'abord avec Sydney Evershed, de Burton-on-Trent, afin d'acquies l'expérience nécessaire pour diriger avec son frère, la brasserie de son père. Trois ans plus tard, il acceptait sa présente position. En 1893, il maria Mlle Edith S. Dawes, fille de James P. Dawes.

Norman J. Dawes a la direction du bureau de Montréal. Il fut d'abord attaché à la maison Dawes; il s'en alla ensuite à Newark, N. J., chez Geo. W. Weldenmayer. Il suivit ensuite un cours à l'Académie des brasseurs des Etats-Unis, à New-York et fut ensuite à l'em-

ploi de la John Kress Brewing Co. A son retour, il travailla à la brasserie de Lachine pendant un an et ensuite au bureau de Montréal, en 1894.

Voici ce qu'un des membres de l'exécutif dit : "La bière, étant un puissant restaurateur de la santé et contenant très peu d'alcool, peut défier la concurrence. Parmi les nations civilisées, celle qui font la plus grande consommation de l'alcool sont de beaucoup plus avancées que celles qui n'en consomment peu ou point. L'alcool est si profondément enracinée dans la nature qu'elle ne peut en être délogée par aucun sentiment."

"Nous ne pourrions pas voter pour un membre du parlement qui ne comprendrait pas bien le côté moral de la question, de même que le côté médical. Ce fut une cause de profonde surprise pour nous que la question d'une augmentation de droit par chaque baril ait été soulevée aux Etats Unis. Dans notre opinion, au législateur qui proposerait une augmentation de taxe sur le malt, il devrait immédiatement être ordonné de se taire et devrait être battu à platte couture lorsqu'il se présenterait devant le peuple."

"Quant à Montréal, nous savons qu'il est reconnu en général qu'il y a moins d'arrestations pour ivresse que dans les autres cités canadiennes et, sans aucun doute, il y a plus de bière de bué par chaque citoyen, et les restaurants sont ouverts plus tard que dans d'autres villes des autres provinces."

"Par la raison que nous possédons des fermes et nous nous occupons d'agriculture, nous pouvons dire que la prohibition coûterait aux cultivateurs de l'Amérique \$1,000,000,000 en récoltes et en salaires par année. Nous soutenons de toutes nos forces M. Grant dans la belle lutte qu'il fait et qui est si concluante à force de bons arguments, que le plus grand obstacle à la tempérence est la prohibition. Le public devrait se rappeler qu'au moins 40 pour cent des dépenses du gouvernement sont tirées de l'intérêt sur le vin, les spiritueux et la bière."

Faits divers

SAINT-JEROME

— A la dernière réunion du Conseil de comté, M. le Dr Desjardins, maire du village de Sainte-Thérèse, a été élu préfet du comté de Terrebonne pour la quatrième fois.
M. P. Bohémier, maire du village de Sainte-Agathe et F. Blouin, maire de Sainte-Anne, ont été nommés délégués du conseil de comté.
M. L. de G. Lachaine et Ed. Marchand ont été nommés auditeurs pour le même conseil.

— M. Alfred Yon, tailleur, demande des couturières et un jeune homme assez au courant du métier.

Notre poste de pompiers vient de s'enrichir de nouvelles échelles et d'un splendide devoir fait par notre concitoyen, M. Maille, vouturier. Ce dévidoir, qui a coûté \$150.00, est réellement magnifique. Plus d'un Montréalais serait étonné de voir de si beaux ouvrages exécutés dans notre ville.

— M. Albert Dumont, L. C. F. dentiste de Montréal — 234, rue St-Laurent — vient à Saint-Jérôme, au bureau du Dr Henri Prévost, pour exercer sa profession tous les premiers dimanches de chaque mois.

— Lundi matin, l'émoi était causé à la Boston Rubber Co. par un accident arrivé à l'une des principales ouvrières, Melle Landry. En se rendant à la manufacture, Melle Landry est tombée sur la glace vive et dans sa chute s'est fendu la tête. On manda en toute hâte le Dr H. Prévost qui pansa la blessée. On ne croit pas que la blessure ait des suites fâcheuses.

— Mardi dernier, il est survenu à M. Léandre Chevrier un accident de voiture sinon des plus dangereux, au moins des plus ennuyeux.

Il se dirigeait vers Saint-Canut quand, apercevant un profond trou d'eau, il descendit de voiture afin que son cheval puisse le franchir plus aisément. Le contrecoup effraya le cheval qui, s'apercevant que son maître n'était plus là pour le maîtriser, prit le mors aux dents. M. Chevrier fut obligé de courir après son fier coursier qui à une certaine distance était tombé, avait brisé les timons dont un bout lui était entré dans le poitrail.

— Assurez votre vie dans la GREAT WEST, compagnie qui a obtenu une moyenne de sept pour cent sur ses placements depuis son organisation. Ses placements sont sur des propriétés de ville rapportant des bénéfices.

Seul agent pour le district : M. JOS CORBELL, Saint-Jérôme.

— L'eau qui a monté avec tant de rapidité, ces jours derniers, diminue sensiblement, dans le nord surtout.

Ici, nous n'avons pas encore souffert de l'inondation. Cependant la route qui conduit à la maison et à la manufacture de M. Rolland a été pendant deux jours obstruée par la glace de la rivière qui a été refoulée jusque dans le chemin. L'eau s'est retirée mais la glace est restée, de sorte qu'il a fallu tracer une route à travers des banquises; ce qui offre un spectacle des plus curieux.

— Dimanche dernier, a eu lieu au pensionnat du Sacré Cœur la solennelle distribution des mentions honorables.

La séance a été présidée par M. le Curé à qui une adresse de bons souhaits a été lue à l'occasion de la fête de son patron, saint Joseph, célébrée ainsi par anticipation. Le résultat pratique de la réponse de M. le Curé a été, selon l'antique usage, un joyeux congé accordé pour le 19 mars.

Le programme de cette petite séance a été surtout rempli par une véritable légion de jeunes musiciens qui sont venus à tour de rôle,

faire valoir leurs aptitudes et prouver leurs progrès. MM. Irénée Grignon, Langlois, Lachaine, A. Simard, C. Lacasse, H. Cusson, A. Côté ont joué de jolis morceaux de piano; MM. L. Lambert, A. Pepin et H. Marchand ont exécuté de jolies choses sur le violon.

M. Desjardins, le professeur de musique au pensionnat, a joué sur le piano une "Joyeuse Polka" de sa composition et a fait chanter à son violon une rêverie charmante.

SAINTE-SCHOLASTIQUE

— M. Antoine Séguin, maire de la paroisse de Saint-Eustache a été réélu préfet du comté des Deux-Montagnes pour la vingt-deuxième fois.

SAINT-THÉRÈSE

— Les nouvelles se font rares dans nos parages.

— M. le notaire Valois, de Lachute, est venu passer la journée de dimanche dernier chez son ami M. Rouleau, notre nouveau et distingué concitoyen.

— M. Victor Fortier, l'heureux et habile amateur de volailles de races, vient d'arriver d'une exposition de ces charmantes bêtes à Québec. Sur 55 entrées, M. Fortier a obtenu 53 prix dont 43 premiers et 12 seconds. Il avait apporté à cette exposition une collection de Polonais et de Bantams et quelques Sumatras noirs.

— Depuis que notre fameux bonus est voté à la "Minerva Manuf. Co.", les prix de nos loyers sont augmentés de 50 %.

Les contrats pour l'achat du terrain et pour les travaux de construction de la nouvelle manufacture doivent se conclure cette semaine.

— M. J. O. Lacroix, avocat de Montréal, doit ouvrir un bureau ici, bientôt.

D'avance nous lui souhaitons la bienvenue et grand succès.

PAUL.

DANGEREUSEMENT MALADE

Monsieur le Directeur,
Il nous fait peine d'apprendre que M. Raspaill, le jeune chroniqueur de Sainte-Thérèse est dangereusement malade. On ne sait pas au juste, encore, la cause de sa maladie. Les intimes de M. Raspaill disent qu'il a, parfois, une telle passion pour la poésie et les belles pages littéraires que... aujourd'hui, la rumeur l'accuserait (et c'est ce qui serait la cause de son mal) d'avoir, dans un de ses accès littéraires, devoré à belles dents un "libretto." La chose est peu vraisemblable; attendons les événements. Toujours est-il que M. Raspaill est bien malade; les médecins désespèrent de le sauver. Pauvre cher M. Raspaill! mourir si jeune, et déjà si "bon chroniqueur." Mes regrets.

UN AMI.

SAINT-ADELE

— M. R. Préfontaine, maire de Montréal et M. J. B. Rolland, maire de Saint-Jérôme, sont attendus à Sainte-Adèle dans le courant de la semaine. Ces messieurs se proposent, paraît-il, de construire une fabrique de pulpe au rapide Lachaine. On dépenserait \$50,000 à cette construction. On croit que la municipalité de Sainte-Adèle accordera à la compagnie vingt-cinq ans d'exemption de taxes.

— M. Noé Legault est arrivé à Sainte-Adèle samedi dernier, de retour du Klondyke, où il a laissé sa femme. Après qu'il aura réglé ses affaires, il s'en retournera en compagnie de l'un de ses frères. Il dit que le voyage d'ici au Klondyke est très difficile et que "là-bas le travail est très pénible."

— Vers 4 heures de l'après-midi, vendredi, un commencement d'incendie s'est déclaré chez M. L. H. Desjardins, marchand-tailleur. Le feu avait pris naissance dans la cuisine. M. et Mme Desjardins se brûlèrent tous deux assez grièvement en essayant d'éteindre les flammes. Les dommages, peu considérables, sont couverts par les assurances. On croit que cet incendie a été causé par l'imprudence d'une fillette.

SAINT-JOVITE

— Depuis samedi, nous avons changé nos "sleighs" pour les voitures à roues. La pluie a fait disparaître le peu de neige qui restait.

— Une chance exceptionnelle est offerte à celui qui voudrait s'établir ici. M. Célestin Bisson, désirant s'occuper exclusivement de ses terres, offre en vente son moulin à farine et sa fromagerie situés au centre du village.

— Hier, à la grand-messe, M. le curé J. Ouimet a annoncé la mort de J. Cyprien Léonard, fils de Jacques Léonard, de cette paroisse, en religion frère Melaine Ernest, de la communauté des frères des Ecoles Chrétiennes, décédé le 12 courant, au Mont Lasalle, Montréal, à l'âge de 20 ans. Ses restes ont été transportés à Saint-Jovite, samedi soir.

Le service funèbre a eu lieu lundi matin, à

Saint-Jovite. Un grand nombre de parents et d'amis y assistaient, au nombre desquels on voyait le frère Palladius, directeur provincial délégué par la communauté pour la représenter aux funérailles.

HULL

— Je ne vois rien d'intérêt public à vous dire d'occurent en notre ville, surtout en ces jours de carême, où les bras criminels se désarment, et les jurons sont interdits aux lèvres profanes; donc point d'homicide à narrer, point d'enlèvement d'Hélènes plébéiennes par nos Paris de chanter à célébrer; pas d'argent pour nocer, rigoler, et s'incriminer, car les moulins des marchands de lattes et billots sommeillent encore, attendant pour l'éveil, le soleil des doux jours. Dès qu'ils ouvriront leurs portes, la foule des journaliers s'y précipitera comme vers le temple de la prospérité, comme vers un Klondyke local. Dès lors, jour et nuit tourneront les rouages et grinceront les scies; jour et nuit travailleront ardemment les esclaves de la planche et du madrier, à raison d'une piastre et vingt-cinq cents par jour, jusqu'aux glaces prochaines. Cependant, le Hullois imprévoyant pourra s'amuser, se griser, jurer, se battre en duel à poings, chômer les jours de mal au cuir chevelu, se reposer peut-être sur le banc correctionnel, enfin, être intéressant. Si donc, il a juré trop haut, frappé trop fort, trop taillé dans le vif, roulé trop durement, tué trop raide, alors, alors seulement aurai-je quelque chose de digne à vous dire de la cité de bois.

TEJTO

LA GRIPPE

Infailiblement enrayée par le

VIN MORIN

Creso-Phates

Le seul remède, l'unique antidote contre la grippe, ce fléau des campagnes comme des villes ce mal incurable ne laissant sur son passage que souffrance et deuil, est le VIN MORIN à la Creso et aux Hypophosphites.
Lorsque vous sentez atteint de cette maladie terrible ayez tout de suite une bouteille de cette précieuse préparation et prenez-en sans retard. Médez-vous des contre-façons. Evitez avec soin toutes ces médecines inutiles, ces panacées sans valeur, ces mille et une préparations qui ne valent rien.
Le VIN MORIN CRESO-PHATES est paqueté dans une boîte rouge, portant la signature du Dr Ed. Morin sur l'étiquette.
En vente partout.

F. X. AUBIN, CONFISEUR
RUE ST-GEORGES
...SAINT-JEROME, P. Q....

Avis aux fermiers, lisez!

POURQUOI ne rendriez-vous pas votre lit confortable? Je puis vous fournir de très bons matelas doublés en pure laine pour \$2.00 à \$6.00. Si vous en avez de vieux, je vous les remettrai à neuf, pour \$1.25.

Venez voir mes marchandises, vous serez les bienvenus. Vous paierez argent comptant ou en échange de bonne plume. Ecrivez ou venez me voir.

JOHN FORSYTHE
Lachute, P. Q.

LA LIBRAIRIE ST-JEROME
STATIONERY AND FANCY GOODS
BLOC PARENT, SAINT-JEROME

AVIS IMPORTANT

Plusieurs de nos abonnés aux- quels nous avons déjà plusieurs fois demandé le paiement de ce qu'ils nous doivent, ne daignent pas nous répondre.

Aujourd'hui, de nouveau, nous faisons appel à leur bonne volonté et nous les prions de se mettre au plus tôt en règle avec nous.

Autrement nous serons forcés de prendre les mesures sévères que nous fournit la loi; ce que nous ferons avec regret car nous aimons à considérer nos abonnés comme nos amis.

L'ADMINISTRATION.



M. ALBERT DUMONT, dentiste, 234, rue Saint-Laurent, Montréal, est à Saint-Jérôme, au bureau du Dr Henri Prévost, le premier dimanche de chaque mois.